



CDOS

MAYENNE

RAPPORT ACTIVITÉS ANNEE 2015

(M. DEROUET, secrétaire Général)

NB : Ce rapport fait parti du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale 2016 qui sera approuvé à la prochaine Assemblée Générale du CDOS en 2017

Nous entamons la dernière année de l'olympiade et donc je vais encore présenter ce rapport avec la même trame que les années passées, c'est-à-dire en faisant référence à notre plan de développement 2012-2016.

LA FORMATION / INFORMATION DES BENEVOLES

- **février 2015** : Forum des dirigeants au Crédit Mutuel : 43 présents répartis en 2 ateliers : comment diversifier les financements de mon association ? et quels moyens humains pour mon association ?
- **mars 2015** : La responsabilité du dirigeant employeur et présentation d'outils liés aux ressources humaines, 17 participants
- **juin 2015** : la réunion dans l'association sportive, les clés pour bien décider, annulé car le nombre d'inscrits était trop faible.
- **septembre** : information sur la complémentaire santé (46 présents)
- **novembre** : dirigeants d'associations sportives, des clés pour réussir (7 présents)
- **novembre** : information sur la formation professionnelle (14 présents)
- 2 sessions de présentation de l'outil **basi-compta** :
- **Secourisme** : 8 sessions PSC1 pour 73 personnes et 5 sessions de formation continue pour 49 personnes

TYPES DE PRATIQUES :

- **Club PEGASE** : forte implication du CDOS sur ce dossier, à la fois par les élus mais aussi le personnel salarié. François PERVIS, athlète de l'année 2015 a été récompensé avec les autres lauréats des différentes catégories lors de la traditionnelle soirée des Pegase en ce début d'année.
- Les autres années, on réunissait une ou deux fois les disciplines sportives par « **famille d'activités** » et à ma connaissance, seule la commission sport et handicap s'est réunie pour évoquer la parution d'un guide en direction de tous les clubs qui souhaiteraient accueillir des sportifs porteurs d'un handicap.
- L'organisation de la **journée des sports nature** a rassemblé des élus du CDOS mais aussi les représentants de plusieurs disciplines sportives. Le site du plan d'eau du Port à CHANGE a connu une forte affluence le 5 juillet au matin sous la pluie et surtout l'après-midi avec un temps plus clément. Alain LECRECO, qui coordonne cette action vous a écrit un bilan (page 24 du rapport envoyé)

- Toutes les actions en rapport avec [le sport santé](#) entrent dans ce chapitre, et 2015 a été une année un peu spéciale puisque notre référent sur ce dossier, le docteur Claude COUREAU a fait valoir ses droits à pension. La transition n'a pas été simple et plusieurs réunions ont été nécessaires, entre le CDOS et les représentants de l'hôpital de Laval, mais grâce à la rencontre, à la discussion, à l'écoute mutuelle nous sommes parvenus fin 2015 à la signature de plusieurs conventions afin que le plateau médical continue à fonctionner pour le plus grand bien des sportifs, qu'ils soient mayennais ou extérieurs au département. L'ensemble du personnel qui était sous contrat avec le CDOS a été repris par l'hôpital, le matériel appartenant au CDOS a été transféré à l'hôpital : donc depuis le 1 janvier, le centre hospitalier de Laval gère seul le suivi médical des sportifs. Pour le CDOS, il ne reste que deux missions : d'abord au niveau de la communication faire savoir que le service existe toujours et ensuite payer les factures concernant les jeunes des sections sportives scolaires.

Je tiens à souligner le temps passé et l'énergie déployée par le directeur du centre hospitalier M.PORS et par son adjointe Mme LE QUEAU, ainsi que par le bureau du CDOS et tout cela pour aboutir à un nouveau projet qu'on peut qualifier de gagnant-gagnant.

Comme chaque année, le docteur COUREAU vous a présenté son rapport que vous avez reçu dans votre dossier. Je me permets donc, au nom du comité directeur de remercier encore une fois Claude pour tout ce qu'il a apporté au mouvement sportif pendant toute sa carrière, mais aussi pour tout ce qu'il apportera encore car on ne va pas le laisser s'ennuyer pendant sa retraite et nous verrons quelle mission lui confier.

Je salue aussi la présence dans cette salle du nouveau responsable du plateau médical du centre hospitalier, le docteur MILLOT.

Pour être complet sur le dossier sport-santé, je dois rappeler l'ensemble des travaux dans le cadre du PAPS, le Parcours Activités Physiques et Santé).

En 2015, le PAPS c'est 3 trimestres de 9 ateliers répartis sur les secteurs de Laval, Château-Gontier, Mayenne, Evron et Craon. Cela représente 150 personnes qui sont orientées par le secteur médical et paramédical que l'on ramène vers une activité physique régulière en leur permettant de reprendre une activité en douceur, à leur rythme dans des petits groupes (maximum 10 personnes). A travers une pratique raisonnée et raisonnable, une adaptation et individualisation des exercices de renforcement musculaires (ciblés au niveau du dos et du ventre), d'endurance pour leur permettre de retarder le temps d'essoufflement et de prolonger leur temps d'effort, d'assouplissement pour augmenter l'aisance et l'amplitude musculaire et articulaire. Ce sont des bénéficiaires majoritairement satisfaits, qui apprécient l'organisation, la durée des séances et du parcours ainsi que la convivialité du groupe.

Ces personnes sont ensuite orientées vers des associations ou clubs labellisés PAPS au niveau départemental, pour une pratique physique régulière de leur choix adaptée et sécurisée afin de favoriser la pérennité. Actuellement, ces associations pouvant accueillir ces personnes sont au nombre de 30 sur le département.

Le CDOS a la volonté de faciliter l'accès à la pratique physique pour ces personnes. De plus en plus nous nous situons dans une démarche d'accompagnement des associations sportives pour développer une pratique sport santé. Cette démarche est renforcée et légitimée par le développement du sport santé au niveau régional et la constitution d'une équipe technique régionale afin de mutualiser la réflexion et les outils à destination des associations souhaitant s'orienter dans cette philosophie de pratique pour la santé et le bien-être en ignorant l'aspect compétitif. Egalement pour proposer des outils pour l'accompagnement des associations, mais aussi pour favoriser la poursuite d'une activité physique des personnes souhaitant et ayant besoin d'une pratique pour la santé.

Le PAPS est adapté, tout en gardant la même philosophie, dans les EHPAD (1 atelier) et à la Maison d'Arrêt de LAVAL (1 atelier).

Dans ce dossier santé, nous avons inclus un projet en direction des entreprises car le développement **du sport en entreprises** est un projet national, porté par le CNOSF et repris au niveau européen. Une commission du CDOS a été créée sur cet objectif, dont la finalité est de redonner la place de la pratique sportive dans le bien être et la santé des individus, une condition importante pour être bien dans son corps, bien dans sa tête et bien à son travail. La commission a travaillé depuis début 2015, avec les Clubs et comités départementaux qui ont largement répondu positivement à ce nouveau défi et ainsi permis de réaliser un catalogue de prestations de découverte de nombreuses disciplines sportives.

La communication vers les entreprises et établissements s'est ensuite effectuée sous différentes formes, mailing, mails particuliers, contacts lors d'une soirée organisée par la CCI, et par l'envoi postal pour 50 entreprises.

A noter l'aide de l'Union Sportive Lavalloise dans ce domaine.

La réalisation d'activités avec des "groupes entreprises "a bien débuté sur la semaine "**sentez vous sport** " en septembre, trois disciplines, le torball, le tir à l'arc et la gymnastique d'entretien ont été sollicitées. De plus un forum des sports s'est déroulé sur une demi-journée au centre hospitalier de Laval.(intra entreprise)

C'est un bon début, le principe fonctionne et continue; l'action reste active sur une année, la contrainte du calendrier étant ainsi levée, nous clôturerons ce projet avec la semaine « **sentez-vous sport 2016** ».

RELATIONS AVEC LES ADHERENTS

- **Réunion des comités en décembre** : comme chaque année, le CDOS invite ses comités le premier samedi de décembre. Des informations sur différents sujets sont données et le thème principal de la matinée portait sur la restructuration territoriale, avec le témoignage de Vincent SAULNIER pour la communauté de communes de Château-Gontier et de Daniel MURAIL pour la commission des territoires du mouvement sportif. Cette réunion est toujours fort intéressante, mais je regrette l'absence de la moitié des comités mayennais à ce temps fort.
- **Maison des sports** : Le CDOS est devenu l'interlocuteur unique du CREF pour la mise à disposition des locaux. L'entité « Maison Départementale des Sports » commence à prendre forme. La convention avec le CREF est signée. Elle normalise les coûts des loyers et des charges afférentes. Le CDOS siège au conseil d'administration du CREF et un membre participe au bureau du CREF. Toutefois il existe une difficulté de management au sein du CREF qui induit un manque de suivi des décisions qui nous concerne (signalétique, portail de la maison des sports...)

Les comités logés à la MDS sont réunis une fois l'an pour évoquer tous les sujets relatifs à leurs locaux. En 2015 les charges totales facturées par le CREF sont légèrement inférieures aux prévisions. On a résolu les bugs internet mais l'étude du raccordement à la fibre optique révèle un coût inacceptable pour une association.

En ce début d'année une pré-visite a été faite pour préparer l'inspection de la commission de sécurité. Ce passage révèle des anomalies qui demanderont des travaux (installations de prises de courant) et de résoudre l'épineuse question du stockage des différents matériels. Enfin, des améliorations devront être apportées par les locataires sur le tri sélectif.

- **Réponse aux invitations** : dans la mesure de nos disponibilités, nous essayons d'y répondre favorablement pour les assemblées générales de nos adhérents ou lors de certaines manifestations organisées. Pour ma part, je pense que le CDOS pourrait être plus présent sur le terrain si l'ensemble des élus du comité directeur se mobilisait davantage, même si je sais que les agendas de chacun sont chargés.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES :

- [Avec la DDCSPP](#) : c'est bien sûr le dossier du CNDS qui nous réunit plusieurs fois dans l'année, et surtout en 2015 puisque le département de La Mayenne avait été désigné comme « département pilote » dans la mise en place de e-subvention. Pas la peine que je vous redise tout le mal que nous pensons de cette plate-forme mais nous regrettons qu'aucune de nos remarques pour améliorer le système n'ait été prise en compte. On peut alors logiquement se poser la question : à quoi cela sert-il de désigner un département pour tester un outil si personne ne tient compte de cette expérience ?

Bien sûr nous avons aussi regretté la forte diminution des crédits CNDS affectés à la part territoriale, même si le versement tardif d'un reliquat en octobre nous est parvenu.

Comme en 2016 e-subvention va être étendue à toute la région, le CDOS de la Mayenne a participé à deux réunions à NANTES pour faire état de son expertise et des problèmes rencontrés mais a refusé de participer à la troisième réunion quand nous avons appris qu'aucune de nos suggestions n'avait été prise en compte pour améliorer l'outil proposé.

.Je rappelle que les comités et les clubs remplissent en ce moment leur dossier 2016 et doivent rendre leur copie pour le 31 mars.

Nous avons rencontré également la DDCSPP pour produire un guide « comment accueillir les personnes en situation de handicap ». Suite à l'excellent travail du CDOS 44 et de la DDCS de NANTES, la commission sport-handicap du CDOS 53, la DDCSPP et le Conseil départemental ont proposé un guide qui sera adapté à notre département.

- [Avec le Conseil départemental](#), nos relations sont toujours aussi bonnes. Le mouvement sportif est consulté sur l'ensemble des dossiers en relation avec le sport mayennais et ils sont nombreux : équipements sportifs et bien sûr Espace Mayenne dont on parlera tout à l'heure, subventions au fonctionnement des comités (à tous, y compris les scolaires et les spécifiques liés aux différents handicaps), aux SSS, aux manifestations sportives importantes, aux équipes de niveau national. Le mouvement sportif appelle de tous ses vœux une simplification des dossiers administratifs et une harmonisation entre les différentes instances locales, départementales, régionales et l'Etat et je crois savoir que c'est aussi la demande du président du Conseil départemental. Le CDOS est prêt à travailler avec ses partenaires sur ce dossier et on pourrait également profiter de cette mise à plat pour questionner les critères d'attribution des subventions au fonctionnement des comités, sans bien sûr bouleverser ce qui existe actuellement. Le nouveau Comité Directeur du CDOS qui sera élu en 2017 pourrait créer un groupe de travail associant des représentants de comités sportifs et faire des propositions au Conseil Départemental.

Une demande de modification pour l'attribution des subventions aux championnats de France vient de nous parvenir et ce dossier pourrait rentrer aussi dans les missions de ce groupe de travail à créer.

- **Avec l'Education Nationale** : le mouvement sportif a rencontré plusieurs fois Les représentants de l'Education Nationale au sujet de la refondation de l'Ecole et surtout de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons fait le constat que peu de clubs et comités sportifs mayennais s'étaient impliqués dans ce dossier car les freins sont nombreux : problème d'horaire, de disponibilité, de non reconnaissance financière mais aussi problème de concurrence parfois et plusieurs comités nous ont affirmé que la mise en place des NAP (nouvelles activités péri-éducatives) a été suivi par une diminution d'enfants licenciés.

L'an dernier, le CDOS s'est associé à un comité de sport scolaire pour organiser une réunion afin d'expliquer les modalités d'un partenariat entre l'Inspection Académique, les comités sportifs et l'USEP, fédération sportive de l'enseignement du premier degré public.

- **Avec le Ministère de la justice** : vous trouverez page 28 de votre dossier l'ensemble des actions proposées par le CDOS pour les détenus de la Maison d'arrêt de LAVAL. Ces activités sont en constante augmentation et je remercie le club nautique, le club de canoë et le centre équestre tous de LAVAL, ainsi que les comités de basket, handisport et UFOLEP pour leur implication dans ce projet afin de permettre à des « personnes empêchées » de pratiquer du sport soit à l'intérieur de la Maison d'arrêt soit à l'extérieur.

Nous avons également des relations avec la Justice puisque le CDOS est habilité à recevoir des personnes condamnées à des TIG. L'an dernier, une personne a été accueillie pour 40 h de travaux.

- **Avec le CROS** : le CDOS a été moins présent à diverses réunions organisées par notre instance régionale, et ceux qui étaient à notre dernière assemblée générale à CHANGE ne vont pas être surpris puisque j'avais annoncé que pour des raisons d'équilibre budgétaire le CDOS serait amené à faire des choix pour éviter trop de frais de déplacements. Nous n'avons pas jugé comme prioritaire le concours de la ville la plus sportive, la mise en œuvre du projet « livre de mémoire » et la création d'un hymne ligérien.

Par contre, nous nous réjouissons de la collaboration avec le CROS et les autres CDOS sur le dossier de la formation des dirigeants. Il faut bien sûr continuer à mutualiser nos propositions de stages pour qu'ils soient complémentaires.

- Nous entretenons **divers partenariats** tout au long de l'année avec plusieurs organismes en fonction de l'actualité : AMF, ADAVIP, le CREF, le stade Lavallois football, le service des sports de plusieurs villes du département, et bien sûr le CNOSF.

LE CRIB :

- **Accompagnement associatif** : ce service du CDOS a pris de l'ampleur et en 2015 près de 100 questions nécessitant des recherches ont été posées, en plus des nombreux appels téléphoniques auxquels la réponse était aussitôt donnée et 16 dossiers ont nécessité un rendez-vous dans le bureau du CDOS. C'est bien sûr la thématique « emploi » qui apparaît le plus souvent (72% des demandes). Plus de la moitié des demandes a abouti à la remise d'un document officiel qui était à rechercher.
- **Impact-emploi** : 35 associations bénéficient des 1 130 bulletins de paye effectués. Cela a représenté 135 heures de travail pour le personnel du CDOS.
- **Formation de dirigeants** : on en a parlé en début du rapport
- **Mise à disposition de moyens** : 14 associations ont demandé l'arche gonflable, 2 les poubelles de tri sélectif (de nombreux comités en ont), 2 les kakémonos développement durable, 2 la mise à disposition de notre salle de réunion, 1 le défibrillateur et 1 les chasubles organisation. Enfin, 5 associations ont adhéré à basicompta en 2015.
Malgré ces chiffres, je considère cette mutualisation du matériel comme un échec : en effet, le CDOS avait lancé une enquête pour demander aux comités et aux clubs sportifs mayennais qui avaient du matériel, s'ils étaient prêts à le prêter ou à le louer (tout type de matériel, du barbecue au véhicule en passant par des barnums, sono, vidéoprojecteur, etc) Ou bien personne n'a de matériel, ou bien la mutualisation était une très mauvaise idée, ou bien les sportifs sont très égoïstes, ou bien.....ou bien.....Je ne sais toujours pas pour quelle raison nous n'avons reçu AUCUNE réponse..

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Dans le rapport de la commission page 23, il est surtout question du grand équipement **Espace Mayenne** puisque l'an dernier, le CDOS n'a pas eu à se prononcer sur des demandes de construction ou de rénovation.

Comme le projet de construction de l'Espace Mayenne est très important pour le mouvement sportif, je vous rappelle ce qui est écrit dans le document que vous avez reçu :
Projet phare pour les sportifs mayennais, ce dossier avance. 2015 est l'année du concours d'architecte et les esquisses du cabinet d'architectes HERAULT ARNOD ont retenu l'attention du jury de sélection. Depuis les plans d'APS (avant projet sommaire) ont été soumis à consultation pour avis et progressivement la finalisation s'ébauche.

Des projets de cette ampleur exigent du temps compte-tenu de la complexité des décisions à prendre, de la multiplicité d'intervenants, du poids des règles administratives. A ce jour le Conseil Départemental de la Mayenne joue pleinement son rôle de maîtrise d'ouvrage. Laval Agglomération, sollicité pour devenir le gestionnaire, lance une étude sur les usages des installations afin d'optimiser les plannings et de rechercher une réduction maximum des coûts de fonctionnement. L'État doit être un partenaire actif dans ce dossier afin que le maximum d'aides financières puisse permettre de mener à bien ce projet dans les délais annoncés.

La collaboration de tous est nécessaire et demeure le gage de la réussite de ce projet. 2016 est une année déterminante, même si la route de l'inauguration sera encore longue.

Donc nous continuerons bien sûr à suivre ce dossier et à participer, au nom du mouvement sportif, à toutes les réunions auxquelles le CDOS sera invité.

CONCLUSION :

Ce rapport d'activité n'est pas le reflet exact de toutes nos activités car il aurait fallu parler de communication avec par exemple la diffusion d'une newsletter mensuelle, de notre implication dans le GEAS, dans l'opération octobre rose et j'en oublie.

Mais il est l'heure de conclure ce rapport :

Etant impliqué dans plusieurs associations, je vis ma deuxième assemblée générale en 10 jours et je dois constater un décalage énorme entre les deux rapports moraux que j'ai entendus :

- le premier avait pour titre : un président heureux. En effet, pour cette association tous les feux étaient au vert avec des élus qui s'impliquaient dans les dossiers, des techniciens mettant en œuvre les projets décidés par les élus, des finances saines et un réel plaisir pour tous de se retrouver pour élaborer des actions.
- le deuxième rapport moral entendu aujourd'hui est beaucoup plus nuancé avec certes quelques points positifs mais surtout contenant quelques inquiétudes que je partage. Mon rôle de secrétaire général devient de plus en plus difficile car les actions que le CDOS porte ne repose que sur un nombre trop restreint de personnes. Je suis encore plus pessimiste quand je constate qu'aucun candidat n'a souhaité se présenter à l'élection complémentaire d'aujourd'hui. Donc si le rapport d'activité que je viens de présenter est encore bien fourni, je crains que l'an prochain j'aurai moins de choses à dire et que surtout pour la prochaine mandature mon successeur ait quelques difficultés à proposer un projet d'actions.

Il est encore temps de réagir, mais le temps presse.

Je terminerai ce rapport par des remerciements très sincères à l'ensemble de l'équipe des salariés et des jeunes en service civique qui œuvre au quotidien pour le développement de toutes nos actions.

Je vous remercie de votre écoute.

Le secrétaire général, Michel DEROUET